

DE2025_0910_11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 23

Pouvoirs : 4

Votants : 27

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

Le neuf octobre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

BRUSQ Frédéric (CCVAI) FAVREAU Gilles (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) représentée par MURON Marie-Christine (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) représentée par PRADIER Bruno (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Convention avec l'éco organisme Refashion pour la collecte opérationnelle de textiles

Date de transmission de l'acte: 15/10/2025
Date de reception de l'AR: 15/10/2025
042-244200614-DE2025_0910_11-DE
A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants,
Vu la compétence exercée par la collectivité en matière de gestion des déchets,
Vu la nécessité de mettre en œuvre une collecte spécifique des textiles, linges de maison et chaussures (TLC) usagés,
Vu la proposition de convention de partenariat émise par l'éco-organisme agréé Refashion, dans le cadre de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) pour les TLC,
Considérant que cette convention vise à organiser et soutenir la collecte opérationnelle des textiles sur le territoire de la collectivité, en apportant un soutien financier et logistique,
Considérant l'intérêt environnemental et économique de cette démarche pour améliorer le tri à la source et favoriser le réemploi et le recyclage,
Considérant que 3 communes sont intéressées pour installer une ou deux boxes en mairie, (BULLY, GREZOLLES, et SOUTERNON)

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article UNIQUE : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention avec l'éco-organisme Refashion relative à la collecte opérationnelle des textiles, linges de maison et chaussures usagés.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 09/10/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 15/10/25
et de la publication le : 15/10/25*
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 15/10/2025
Date de réception de l'AR: 15/10/2025
042-244200614-DE2025_0910_11-DE
A G E D I